RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00310
Numéro SIREN : 401 834 411
Nom ou dénomination : A.D.B.

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/005341

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *VIENNE*

Date : 18/07/2018

649581

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/005341**
n°de gestion : **2001B00310**
n°SIREN : **401 834 411 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 18/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.D.B. - Société par actions simplifiée
117 route de Saint-chef 38110 Saint-jean-de-soudain -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

649581

5341.

Bilan Actif

401 834 411.

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 519	2 519		39
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	29 161		29 161	29 161
	Constructions	699 217	359 743	339 474	398 347
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	85 195	25 470	59 724	40 071
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	769 810		769 810	759 810
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**1 585 901**	**387 732**	**1 198 169**	**1 227 427**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				140
	Avances et Acomptes versés sur commandes				2 895
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 416		4 416	2 616
	Autres créances	124 631	30 570	94 061	87 088
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20 000		20 000	
	DISPONIBILITES	27 859		27 859	119 271
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 775		1 775	2 768
	TOTAL (III)	**178 680**	**30 570**	**148 110**	**214 779**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 764 582**	**418 302**	**1 346 279**	**1 442 206**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	163 506	191 590
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation	17 912	17 912
	RESERVES		
	Réserve légale	23 409	23 409
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	778 865	542 075
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**49 765**	**399 050**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 033 457**	**1 174 036**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	104 098	95 590
	Emprunts et dettes financières divers	162 456	142 761
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 208	6 853
	Dettes fiscales et sociales	15 566	14 652
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	8 494	8 314
	Total des dettes	**312 822**	**268 170**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 346 279**	**1 442 206**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	49 764,84	399 049,79
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	227 946	106 848
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	281	482

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				1 575
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	279 738		279 738	277 526
	Montant net du chiffre d'affaires	**279 738**		**279 738**	**279 101**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			4 648	3 969
	Autres produits			2	12
	Total des produits d'exploitation (1)			**284 388**	**283 082**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			717	
	Variation de stock			140	1 320
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			94 806	82 154
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 203	2 090
	Salaires et traitements			76 679	76 195
	Charges sociales du personnel			29 503	29 588
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			70 645	65 581
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			7	4 208
	Total des charges d'exploitation (2)			**274 701**	**261 136**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**9 687**	**21 947**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2017	31/12/2016
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**9 687**	**21 947**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	70 575	380 307
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	818	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	49	205
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	30 000	41 000
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**101 442**	**421 512**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	30 570	
	Intérêts et charges assimilées (4)	33 164	58 131
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**63 734**	**58 131**
	RESULTAT FINANCIER	**37 709**	**363 381**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**47 396**	**385 328**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	401	843
	Sur opérations en capital	5 000	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**5 401**	**843**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 316	
	Sur opérations en capital		1 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 514	
	Total des charges exceptionnelles	**6 830**	**1 000**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 429)**	**(157)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(3 798)	(13 879)
	TOTAL DES PRODUITS	**391 231**	**705 438**
	TOTAL DES CHARGES	**341 466**	**306 388**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**49 765**	**399 050**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et conformément aurèglement ANC 2014-03.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 346 279** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **391 231** euros et un total **charges** de **341 466** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **49 765** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017.**
Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques

Fusion avec la société France Participations avec effet rétroactif au 01/01/2017. Suite à cette opération le capital social passe d'un montant de 191 526 € à 163 506 € .

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Autres informations sur les règles comptables

INTEGRATION FISCALE

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale conformément à l'article 223A du code général des impôts à compter du 01/01/2004. La société ALUMINIUM DE BOURGOIN est la société tête de groupe d'intégration fiscale.

Pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017, le périmètre d'intégration fiscale est constitué des sociétés suivantes:

- ALUMINIUM DE BOURGOIN
- VALGEST
- CHARLES LAUZIER

La société mère réalise une économie d'impôt égale à la différence entre l'impôt qui aurait dû être versé par chacune des sociétés intégrées si elles avaient acquitté elles-mêmes leurs impôts et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie constitue pour la société mère un profit non taxable.

Par avenant en date du 23 décembre 2014 la convention d'intégration fiscale entre ADB et Charles Lauzier a été modifiée en ce sens que désormais la société Charles Lauzier profite des économies d'impôts du groupe liées à sa propre situation fiscale.

La contribution de chacune des sociétés est la suivante:
Aluminium de Bourgoin: 0 €
Valgest: 3 798€
Charles Lauzier: 0 €

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Les crédits d'impôts suivants sont venus en déduction de l'IS Groupe dû:

Aluminium de Bourgoin 0 €
Charles Lauzier 61 130 €
Total 61 130 €

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Le Groupe étant fiscalement déficitaire, le crédit d'impôt a fait l'objet d'une demande de remboursement.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 519					2 519
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 519**					**2 519**
CORPORELLES	Terrains	29 161					29 161
	Constructions sur sol propre	699 217					699 217
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	50 122					50 122
	Matériel de transport	28 520		30 510		28 520	30 510
	Matériel de bureau, mobilier	5 091		2 392		2 920	4 563
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**812 110**		**32 902**		**31 440**	**813 573**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	759 810		820 155		810 155	769 810
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**759 810**		**820 155**		**810 155**	**769 810**
	TOTAL	**1 574 439**		**853 057**		**841 595**	**1 585 901**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 480	39		2 519
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 480**	**39**		**2 519**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	300 870	58 873		359 743
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	13 189	5 657		18 846
	Matériel de transport	28 520	5 102	28 520	5 102
	Matériel de bureau, mobilier	1 953	2 489	2 920	1 522
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**344 532**	**72 121**	**31 440**	**385 213**
	TOTAL	**347 012**	**72 160**	**31 440**	**387 732**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles				
	Sur immobilisations corporelles				
	Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations titres de participation				
	Sur immobilisations autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres		30 570		30 570
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		**30 570**		**30 570**
TOTAL GENERAL			**30 570**		**30 570**

Dont dotations et reprises	-d'exploitation		
	-financières	30 570	30 000
	-exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 416	4 416	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	61 658	61 658	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 605	3 605	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	59 368	59 368	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	1 775	1 775	
	TOTAL DES CREANCES	**130 821**	**130 821**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	281	281		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	103 817	18 941	68 853	16 024
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	80 048	80 048		
	Fournisseurs et comptes rattachés	22 208	22 208		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 368	9 368		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 171	5 171		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 028	1 028		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	82 408	82 408		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	8 494	8 494		
	TOTAL DES DETTES	**312 822**	**227 946**	**68 853**	**16 024**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 510
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 789
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 290

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	31/12/2017	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés			769 810	
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé			3 798	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers			162 456	
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		816	(816)	100,0
Autres créances	1 050		1 050	
TOTAL	1 050	816	234	28,68

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	398	610	(213)	-34,87
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 728	3 600	128	3,56
Dettes fiscales et sociales	1 028		1 028	
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	5 153	4 210	943	22,39

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2017	31/12/2016	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 775	2 768	(994) -35,90
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	1 775	2 768	(994) -35,90

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	11 270,00	17,0000	191 590,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice	1 652,00	0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**9 618,00**	**17,0000**	**163 506,00**

La réduction de capital intervenue sur l'exercice est liée à l'opération de fusion de la société France Participations

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/20	Affectation du résultat N-1[1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice[2]	Capitaux propres clôture 31/12/20
Capital social	191 590		(28 084)		163 506
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation	17 912				17 912
Réserve légale	23 409				23 409
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	542 075	196 190	40 600		778 865
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	399 050	(399 050)		49 765	49 765
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 174 036**	**(202 860)**	**12 516**	**49 765**	**1 033 457**

Date de l'assemblée générale		
Dividendes attribués	202 860	
[1]dont dividende provenant du résultat n-1	202 860	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1		971 176
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif		983 692
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice		
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure		(140 579)

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

	31/12/2017	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
CHARLES LAUZIER ZA DE LAFAYETTE 38790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE		1 265 468	100,00	156 926
VALGEST 117 ROUTE DE ST CHEF 38110 SAINT JEAN DE SOUDAIN		129 794	100,00	19 230
SAS REGIMODE 117 ROUTE DE SAINT CHEF 38110 SAINT JEAN DE SOUDAIN	31/03/2017	8 608	100,00	(1 392)
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Caution donnée pour Regimode		20 000	
		20 000	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**20 000**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

ALUMINIUM DE BOURGOIN

Société par Actions Simplifiée

117 Route de Saint Chef
38110 Saint Jean de Soudain

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2017

CHRISTOPHE COLLIN
Commissaire aux Comptes inscrit près la CRCC de LYON
5, bd des écoles
69380 CHARNAY

Tel : 04.78.83.02.93
E-mail : ccaudit@orange.fr

ALUMINIUM DE BOURGOIN

Société par Actions Simplifiée

117 Route de Saint Chef
38110 Saint Jean de Soudain

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société **ALUMINIUM DE BOURGOIN**.

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par **l'assemblée générale**, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALUMINIUM DE BOURGOIN** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du **1er janvier 2017** à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents adressés **aux actionnaires** sur la situation financière et les comptes annuels.

Toutefois, nous sommes dans l'impossibilité matérielle de vérifier le nombre des éventuelles factures réglées et encaissées en retard au cours de l'exercice.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par **le Président**.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Charnay, le 11 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

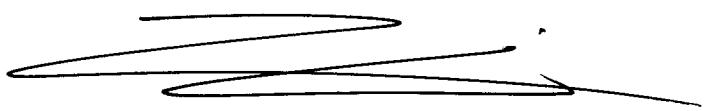

Christophe COLLIN

A. D. B.
Société par Actions Simplifiée
au capital de 163 506 euros
Siège social : 117 route de Saint-Chef
38110 ST JEAN DE SOUDAIN
401 834 411 R.C.S. VIENNE

PUBLICITE DES COMPTES DES SOCIETES PAR ACTIONS
ARTICLE L 232-23 DU CODE DE COMMERCE

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter et de répartir comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à la somme de 49 764,84 € :

- En totalité, aux associés, à titre de dividendes :	49 764,84 €
Total égal au résultat de l'exercice :	**49 764,84 €**
- Nous vous proposons de compléter le dividende par un prélèvement sur les Autres Réserves pour un montant de :	74 307,36 €
pour constituer un total distribuable de :	124 072,20 €

Le dividende revenant à chaque action serait ainsi fixé à 12,90 euros. Il serait mis en distribution à compter du 1er août 2018, au siège social.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un paiement à la source.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, il est ici précisé que le montant du dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents correspondant ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.2016	202 860 €	202 860 €	0
31.12.2015	70 596 €	70 596 €	0
31.12.2014	70 596 €	70 596 €	0

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE MIXTE DU 10 JUILLET 2018

DEUXIEME RESOLUTION

I - L'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du Président, décide d'affecter et de répartir comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à la somme de 49 764,84 € :

- En totalité aux associés, à titre de dividendes :	49 764,84 €
Total égal au résultat de l'exercice :	**49 764,84 €**
- Et décide de compléter cette somme par un prélèvement sur les Autres Réserves pour un montant de :	74 307,36 €
Soit un total distribuable de :	124 072,20 €

Le dividende revenant à chaque action sera ainsi fixé à 12,90 euros. Il sera mis en distribution à compter du 1er août 2018, au siège social.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un paiement à la source.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

II - Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.2016	202 860 €	202 860 €	0
31.12.2015	70 596 €	70 596 €	0
31.12.2014	70 596 €	70 596 €	0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
Le Président